

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2014

---

GÉOLOCALISATION - (N° 1732)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 11

présenté par  
M. Pietrasanta

-----

### ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 10, substituer aux mots :

« ces opérations sont autorisées »

les mots :

« cette opération est autorisée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.